Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 24/01/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 24/01/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656586
N° d'annonce : 656586

Aux termes d'un acte SSP du 23/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

DENOMINATION :

AIOLA INFORMATIQUE

SIEGE SOCIAL : 5 bis avenue Kleber – 94130 NOGENT SUR MARNE

OBJET : Le conseil en systèmes et logiciels informatiques, l'audit en informatique, l'optimisation informatique, la formation, la gestion et la distribution de tous produits informatiques, l'assistance commerciale et technique, la vente de logiciels, de sites web et de matériels informatique, la location de tous matériels liés à l'informatique et plus généralement toutes prestations de services informatiques, et ceci par tous moyens.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1.000 Euros, divisé en 100 parts de 10 Euros.

GERANT : M. Sébastien AUTHIER, 5 bis avenue Kleber, 94130 NOGENT SUR MARNE

Immatriculation sera faite au RCS de CRETEIL.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeKOzCyiz
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKOzCyiz

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)